

# PROJET POCL (PARIS – ORLÉANS – CLERMONT-FERRAND – LYON) ÉTUDE DE TIERCE-EXPERTISE

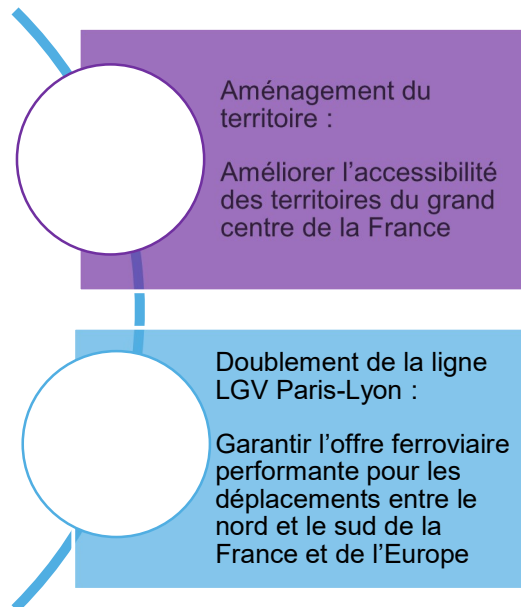


## RAPPELS SUR LE PROJET

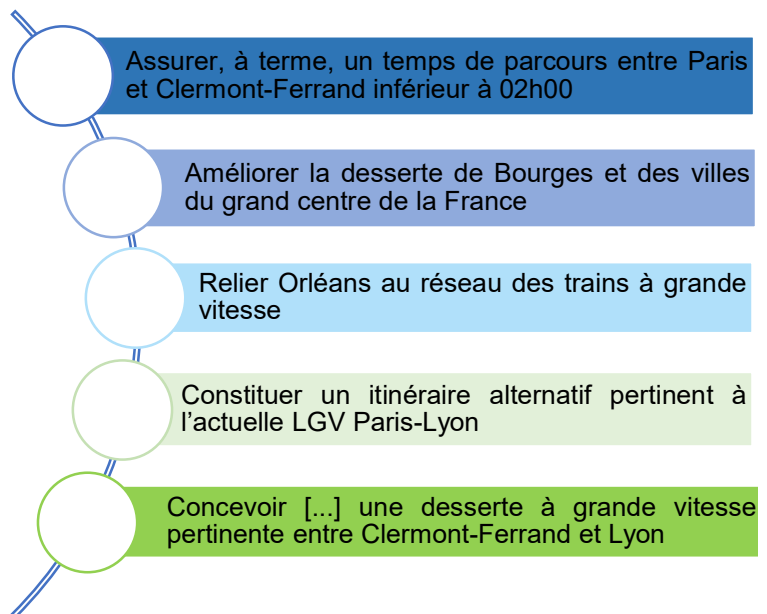
### AMBITIONS ET ENJEUX DU PROJET

Le projet POCL consiste à relier Paris à Lyon par une ligne nouvelle (LGV) de plus de 500 km et estimée à 12,9 Mds€ (aux conditions économiques de 2010).

#### Deux ambitions :



#### Cinq objectifs :



### GENÈSE ET HISTORIQUE

Le projet POCL est né de l'expression d'une volonté commune d'élus du centre de la France dans les années 1990-2000. Cette idée a ensuite fait l'objet d'une étude stratégique réalisée entre 2007 et 2008 par RFF (Réseau Ferré de France).

Le débat public relatif au projet POCL, qui s'est déroulé entre octobre 2011 et janvier 2012, a porté sur 4 scénarios (Ouest, Ouest-Sud, Médian, Est). Les scénarios Ouest et Médian étaient ressortis comme les plus attractifs.

En juin 2012, RFF – devenu SNCF Réseau depuis – a décidé, en accord avec l'État, de mener une étape spécifique, dite « étape préliminaire », pour le projet POCL. Cette étape, cofinancée par l'État, SNCF Réseau et les 5 régions concernées à l'époque<sup>1</sup> (Île-de-France, Centre, Bourgogne, Auvergne et Rhône-Alpes) visait à approfondir les études, à relancer la concertation avec les élus et à organiser les réunions des instances de gouvernance pour converger sur le choix d'un scénario, entre les deux scénarios résiduels Ouest et Médian.

<sup>1</sup> La loi du 16 janvier 2015 ayant redessiné les limites régionales françaises.

Le scénario Médian est alors apparu comme le plus adapté pour répondre aux objectifs du projet, dans de meilleures conditions environnementales et socio-économiques. Il a ainsi été soutenu à l'époque par les Conseils Régionaux d'Auvergne, de Bourgogne, de Rhône-Alpes et d'Île-de-France. Une situation de blocage persistait au niveau du scénario traversant la région Centre, territoire où les deux variantes du projet sont les plus discriminantes, ce qui a amené le Conseil Régional Centre à confirmer sa position en faveur du scénario Ouest.

Le comité de pilotage du 4 février 2015 a mis en lumière l'impossibilité de consensus entre l'intégralité des parties prenantes du projet quant au choix de scénario de passage de la LGV POCL dans la partie centrale du projet.

En 2013, suite au rapport de la Commission « Mobilité 21 : pour un schéma national de mobilité durable », le projet POCL a été confirmé par le Gouvernement dans les projets dont les études doivent être poursuivies.

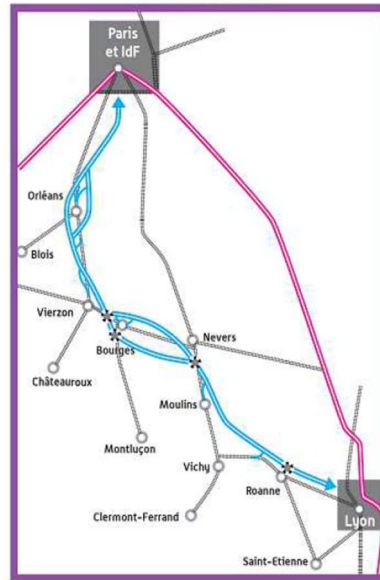
En juillet 2015, le Premier Ministre a annoncé la **volonté de l'État de poursuivre les études**, afin de préserver la faisabilité d'une réalisation lorsque la ligne actuelle à grande vitesse Paris-Lyon approchera de la saturation.

**Pour le secteur central, le secrétaire d'État a souhaité que la concertation sur le choix d'un scénario soit relancée.** Un comité de pilotage a été organisé par le préfet de Région Auvergne-Rhône-Alpes le 25 octobre 2016 et a permis de décider avec les différents partenaires financiers (les 4 régions concernées par le tracé) et les principales agglomérations desservies par la future LGV, le lancement de la poursuite des études.

Il a été décidé, entre autres, de lancer une étude de tierce-expertise.

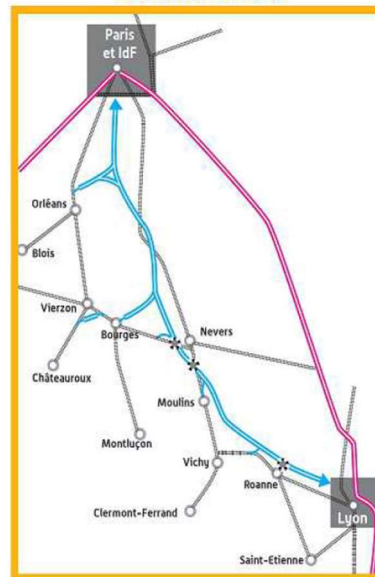
### Scénario Ouest (en haut) et Médian (en bas)

Scénario Ouest



- 530 km de ligne nouvelle (raccordements compris) ;
- Connexion au réseau existant ;
- Des gares nouvelles dans 3 villes : Bourges, Nevers et Roanne ;
- Pas de gain de temps de parcours par rapport à la LGV actuelle ;
- Une amélioration des temps de parcours entre les villes du grand centre de la France et Paris d'une part, Lyon d'autre part.

Scénario Médian



- 535 km de ligne nouvelle (raccordements compris) ;
- Connexion au réseau existant ;
- Des gares nouvelles dans 2 villes : Nevers et Roanne ;
- Un gain de temps de parcours de 10 min par rapport à la LGV actuelle ;
- Une amélioration des temps de parcours entre les villes du grand centre de la France et Paris d'une part, Lyon d'autre part.

Source : *Eléments pour le choix d'un scénario. Etape préliminaire aux études préalables à l'enquête d'utilité publique. RFF, 2014*